

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 avril 2015

Conseillers présents :

Jean-Louis, BARIOT, Michel ENGELMANN, Pierre SCHMELZLE, Chrystel TUNON, Marie-Anne VALLOT, Patricia DUMAS, André LACHAL, Marie-Anne MATHEVET, Nicolas TILLMANN, Thierry MARTINAUD, Magalie CHAVAS, Jean-Louis PERON, Anne CALPE, Céline ELIE

Brigitte REAT arrive à 20 h 40 mn.

Le procès- verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du Procès-Verbal du 17 mars 2015**
- **Projet de rapport relatif au schéma de mutualisation**
- **Prise de compétences « Gestion du droit des sols » par la CCMP**
- **Participation financière CEJ**
- **Acquisition foncière**
- **Jardins familiaux**
- **Divers**

I – PRISE DE COMPETENCE « gestion du droit des sols : organisation pour le compte des communes membres volontaires d'un service : instruction des actes et autorisations du droit des sols (ADS) »

Suite à la délibération de Communauté de Communes des Monts du Pilat du 24 mars 2015, il est proposé d'ajouter « la gestion du droits des sols : organisation pour le compte des communes membres volontaires d'un service : instruction des actes et autorisation du droit des sols définis dans le cadre d'un conventionnement, à compter du 1^{er} juillet 2015 » aux compétences statutaires de le CCMP.

Après délibération, le conseil municipal accepte cette proposition.

II – PROJET DE RAPPORT RELATIF AU SCHEMA DE MUTUALISATION

Les résultats de ce travail ont été présentés au travers d'un projet de rapport relatif au schéma de mutualisation des services, lors du conseil communautaire du 24 mars 2015. Il est demandé au conseil municipal de chaque commune membre d'émettre un avis sur ce rapport.

Après délibération, le conseil municipal approuve ce projet de rapport.

III-PARTICIPATION FINANCIERE CEJ

Dans le cadre des discussions sur le renouvellement du CEJ pour les 11-17 ans, il est demandé aux communes de se prononcer sur leur participation financière.

Monsieur le Maire propose de reconduire la participation de la commune à hauteur de 5000,00 € par an, même si il constate que les adolescents de St-Julien ne vont pas régulièrement aux activités proposées par l'espace Déôme.

Le conseil municipal, après délibération, par 13 voix pour et une abstention décide de participer à hauteur de 5000,00 €/an.

IV- ACQUISITION FONCIERE :

Monsieur le Maire propose l'achat de l'immeuble cadastré AB 54 pour une surface au sol de 7m2 aux Consorts CHOVET, pour un euro symbolique, les frais de notaire étant à la charge de la commune.

Cet immeuble sera démoli pour permettre l'amélioration de la circulation Impasse St Ennemond.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, donne son accord pour cet achat.

V-JARDINS FAMILIAUX :

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le prix de location d'un jardin à 20,00 € par an, dit que cette somme sera encaissée sur le budget du CCAS, met en place un règlement qui sera signé par les deux parties en mairie à compter du samedi 25 avril 2015.

La commande des cuves pour les réserves d'eau sera réalisée cette semaine.

VI-QUESTIONS DIVERSES :

- le goudronnage des voiries communales commence le lundi 27 avril 2015

- modification des horaires de l'école pour la rentrée 2015-2016 :

La pause méridienne ne peut pas être amputée de plus de 15 mn, car nous souhaitons avoir un vrai temps de repas. Une réunion est prévu avec les enseignants et les parents, lundi 27 avril 2015 pour poursuivre la réflexion.

- effectifs TAP 3^{ème} trimestre : 23 enfants inscrits en maternelle, et 25 enfants inscrits en primaire.

Malgré les efforts de la municipalité en termes de proposition d'horaires et de coûts différenciés, les inscriptions sont en baisse. Par ailleurs il est demandé aux familles de respecter les délais d'inscription pour l'établissement des plannings.

-Une réflexion est en cours entre le SICTOM et le centre de tri de Polignac (Puy de Dôme), qui traitent et recyclent 90 % des déchets ménagers.

Rappel : Trier vos déchets correctement afin de faire baisser les coûts de traitement.

- Vide grenier du 12 avril 2015 :

Un bilan plutôt positif grâce à la mise en place des parkings, la circulation avenue de colombier est restée fluide. Les habitants de l'HLM de la Reine demandent la fermeture du parking. Quelques problèmes de fléchage

- Balayage des rues : prévoir des passages même en hiver s'il n'y a pas de neige.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 21 H 40.

Vu par Nous, Jean-Louis BARIOT, Maire de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, pour être affiché le 24 avril 2015 à la porte de la mairie conformément aux prescriptions du Code des Collectivités Territoriales.

Le Maire
Jean-Louis BARIOT